MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

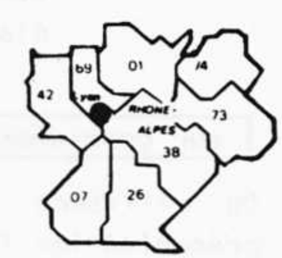


Avertissements agricoles

EDITION

DLP 29-8-88036454

GRANDES CULTURES



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

14 Octobre 1987 — N° de série continue 90 — Bulletin n° 15

COLZA	: **Altises** – Pas d'intervention actuellement **Désherbage de post-levée** (par le CETIOM)
CEREALES	: **Désherbage d'automne** (par l'ITCF)

COLZA

Grosse altise

Quelques captures en quantité vraiment négligeable ont eu lieu, et les morsures sont peu signalées. Les colza étant en moyenne au stade B4 (4 feuilles vraies), la période de lutte contre les adultes est pratiquement terminée. Il faut néanmoins continuer à observer les pièges pour prévenir une éventuelle invasion qui produirait des larves.

Désherbage de post-levée par le CETIOM du Sud-Est

Nous traitons ici des désherbages de rattrapage, appliqués derrière un désherbage de présemis ou de prélevée.

sur graminées annuelles

Deux cas de figure

- Infestation massive précoce concurrençant la jeune culture de colza

➤ Opter pour un désherbage précoce à l'automne pour débarrasser rapidement la culture de cette concurrence.

Produits à action foliaire à appliquer sur des graminées ayant 3 feuilles

- Fervin à 0,75 kg } + 2-3 l d'huile selon bouillie
- Fervinal à 1,5 }
- Targa à 1 l }
- Fusilade X2 à 0,6 l + Agral
- Gallant à 1 l (sans huile)

Notez que ces doses peuvent être réduites de 10 à 20 % dans la mesure où l'on respecte les conditions suivantes :

- Application sur végétation active
- Par temps trop chaud, traiter le soir

- Infestation plus tardive ou plus progressive

➤ Vous pouvez attendre pour intervenir

. Soit avec 1 racinaire

Kerb 50 l kg/ha à partir de 3 feuilles vraies jusqu'à 3 semaines avant reprise
Légurame PM 3 kg/ha à partir de 4 feuilles vraies jusqu'à 3 semaines avant reprise

Ces deux produits peuvent être appliqués sur sol gelé pendant le repos végétatif.
Il est préférable de les appliquer assez tôt pour que leur action permette d'éviter la concurrence (action racinaire liée à l'humidité du sol).

P 168

. Soit avec 1 foliaire (voir les produits plus haut)

Ces produits peuvent être appliqués quel que soit le stade du colza. Il s'agira alors principalement d'application après reprise (veiller à toujours respecter les conditions d'utilisation).

sur graminées vivaces

On utilisera sur les mêmes bases de raisonnement les mêmes produits, en général à dose double (voir préconisation firme cas par cas).

Notez qu'à ces doses, les racinaires comme le Kerb 50 peuvent poser problème pour la céréale suivante (déconseillé en sol sableux).

sur dicotylédones seules

➤ Attendre 4-5 feuilles du colza et des conditions poussantes

Clerdone à 2,5 l/ha (bon sur composées - ombellifères - coquelicot - véronique - Stellaire - Pensée - Alchemille).

sur flore mixte : graminées + dicotylédones

➤ Attendre 4-6 feuilles sur colza bien enraciné

Pradone TS à 4 kg (arrêter l'utilisation fin Décembre)

L'efficacité est meilleure sur jeunes dicotylédones

➤ Possibilité aussi d'utiliser un antigraminée puis le Clerdone ou inversement

cas particuliers

Le Lontrel SF 1 l/ha pour lutter contre certaines dicotylédones (composées-ombellifères) - à appliquer sur adventices développées par température > 10° quel que soit le stade du colza - mais il faut toucher les adventices. Pas de pluies pendant 4 heures.

CEREALES

Désherbage d'automne par l'ITCF du Sud-Est

Le semis précoce des céréales d'hiver (du 10 au 25 Octobre) procure des avantages qui ne sont plus à démontrer : bonnes conditions de préparation du sol, meilleure maîtrise de la densité de plantes levées, bonne implantation de la culture avant l'hiver, longue période de tallage favorisant un peuplement élevé d'épis fertiles.

Tous ces facteurs prédisposent à l'obtention de rendement élevés. Mais chaque médaille ayant son revers, quelques inconvénients sont à redouter : éventuelles attaques de pucerons d'automne (virose) et surtout levées importantes de mauvaises herbes dès le semis, en particulier de graminées principalement ray-grass. C'est ce dernier aspect que nous allons aborder.

FAUT-IL DESHERBER EN PRELEVEE ?

C'est évidemment la solution de facilité et de sécurité. Si on peut semer, on peut désherber. Il existe actuellement toute une gamme d'appareils adaptables sur le semoir et qui permettent d'épandre des herbicides soit liquides soit microgranulés. Ainsi, les adventices sont détruites dès leur germination ou leur levée et n'ont pas encore affecté le rendement de la culture.

Ce stade de traitement présente pourtant quelques contraintes qu'il faut connaître :

- pour la plupart des herbicides, le sol doit être très bien préparé (peu de grosses mottes) et le semis parfaitement réalisé (tous les grains enterrés (mais pas plus).
- le choix de l'herbicide doit se faire "à priori", uniquement sur la connaissance de la parcelle qu'à l'agriculteur.

Mais ces impératifs sont minimes eu égard aux avantages de la technique.

Cependant, pour de fortes infestations de mauvaises herbes et surtout en présence de certaines adventices (folle avoine, gaillet par exemple) la prélevée peut être insuffisante. Un programme à 2 traitements est alors indispensable (voir tableau).

Pourtant, pour être intéressante qu'elle soit sur les semis précoces, cette technique peut être remise en cause lors de semis tardifs, en général après un maïs.

Dans ce cas, les préparations de sol sont plus rapides, souvent moins fines donc peu favorables à des semis très bien réalisés et à la levée des mauvaises herbes, en particulier du ray-grass. Le désherbage de post levée sera alors préférable : mais attention aux difficultés d'intervention (pluie, vent, portance du sol en limons hydromorphes) et surtout aux céréales et aux adventices trop développées. Heureusement, d'autres techniques sont maintenant utilisables et souvent très performantes.

LES AUTRES POSSIBILITES

Pour la 4ème année consécutive, les désherbages de printemps 1987 ont été perturbés par un climat difficile : pluie et vent en abondance. Les traitements se sont réalisés souvent trop tard avec pour conséquences :

- de la phytotoxicité sur des céréales ayant largement dépassé le stade recommandé.
- une efficacité parfois incomplète sur des mauvaises herbes trop développées.
- des pertes de rendement liées à la concurrence des adventices.

Il ne faut donc pas oublier les autres possibilités lorsque la prélevée n'a pas été possible : le désherbage à 2 ou 3 feuilles de la culture ou encore au cours de l'hiver sur sol gelé.

La post-levée précoce d'automne (2 à 3 feuilles) a l'avantage d'intervenir sur des adventices jeunes donc plus faciles à détruire. Pour les semis antérieurs au 30 Octobre, ce stade est atteint à partir du 20 Novembre en année moyenne. Il est rare que de fortes gelées soient à craindre à cette époque. Les produits utilisés contrôlent pour la plupart les graminées présentes mais aussi des levées ultérieures. Attention de ne pas traiter sur des cultures mal levées ou en mauvais état.

Cette possibilité est à réserver aux parcelles qui n'ont pas pu être désherbées en prélevée ou lors de l'apparition d'une adventice qui n'était pas attendue : ray-grass, folle avoine et que l'on a intérêt à maîtriser au plus tôt.

Le désherbage sur sol gelé, à partir du stade 3 feuilles de la céréale permet d'intervenir même si le sol est très humide, comme pour les épandages d'engrais. Cependant, la température minimale à ne pas dépasser se situe autour de 4°C. Au dessous, on court le risque de voir la bouillie geler à la sortie des buses. Utiliser de l'eau tempérée (10-12°C : puits, etc...).

On peut aussi intervenir en fin de matinée, au moment où la température de l'air avoisine 0°C et que le sol est encore dur. Les produits utilisables sont : chlortoluron microgranulé, isoproturon, Mega plus, Ixo-7 pour le blé tendre et l'orge.

Sauf pour les semis tardifs, en particulier après maïs, il est préférable de désherber les céréales dès l'automne.

La prélevée est la période recommandée pour les avantages qu'elle apporte. Si ce traitement n'a pas été possible, la post-levée précoce d'automne (2 à 3 feuilles de la culture) ou le désherbage sur sol gelé sont des techniques donnant de bons résultats et permettant d'intervenir tôt.

Des rendements corrects ne peuvent être obtenus qu'avec des parcelles propres. Le large éventail de matières actives actuellement commercialisées permet aisément d'y parvenir.

DESHERBAGE D'AUTOMNE DES CEREALES

Attention ! Tous les produits ne sont pas utilisables sur toutes les espèces. Renseignez-vous !

	TYPE D'INFESTATION	STADE DE LA CEREALE				PRIX APPROXIM. en F/ha TTC (2)
		PRELEVEE	2 à 3 FEUILLES	TALLAGE	DEBUT MONTAISON	
Première intervention en prélevée	Faible infestation de Ray-grass et/ou présence d'Agrostis, Vulpin + dicotylédones annuelles	AVADEX BW granulé		Antidicotylédones polyvalent	A ce stade lutte contre les dicotylédones vivaces (chardon, liseron ...)	550
		DICURAN - CHLORTOLURE (1)		Antidicotylédones polyvalent à raisonner		309 à 520
		DINOGRANE SP BOCHAMP TRAPAN - TREPLIK CHANDOR - FERMAX - TERSIPLENE IGRANE - TERATRYNE GLEAN T - TRILIXON PRODIX - ARADON PREMIUM - CIBRAL (1) IXO-7 - FOXTO		Antidicotylédones polyvalent (facultatif)		de 308 (ou 516) à 412 (ou 620)
	Forte infestation de Ray-grass + dicotylédones annuelles	DICURAN - CHLORTOLURE (1)		Antidicotylédones polyvalent à raisonner		309 à 520
		DINOGRANE SP CIBRAL (1)				410
	Risque de folle avoine* + Ray-gras + Vulpin + Agrostis + Dicotylédones annuelles	TRAPAN - TREPLIK CHANDOR - FERMAX - TERSIPLENE PRODIX		ILLOXAN GRASP		637 à 740 *
	Dicotylédones annuelles seules	CENT-7				215
Première intervention à 2-3 feuilles	Ray-grass + dicotylédones annuelles		ISOPROTURON	Antidicotylédones polyvalent		460
			DICURAN (1) Chlortolure (1)	Antidicotylédones polyvalent à raisonner		309 à 520
			IXO-7 CIBRAL (1)			460
	Folle avoine* d'automne + Ray-grass + Dicotylédones annuelles		ILLOXAN CE puis antidicotylédones polyvalent			630 *
	Folle avoine* + Ray-grass + Vulpin + Agrostis + Dicotylédones annuelles		ILLOXAN CE + ISOPROTURON puis antidicotylédones polyvalent			713 *
	Folle avoine* + Vulpin + Agrostis + Dicotylédones annuelles		MEGAPLUS			525 *

(1) Variétés régionales sensibles au Chlortoluron : ABO - ARMINDA - CARAT - CARGIDOC - CORIN - FEUVERT - GALAHAD - MOULIN - NOUGAT - PERNEL - SCIPION - DUCK - RECITAL - TARQUIN.

(2) Dose homologuée

* Tous les moyens d'éradication de la folle avoine sont à privilégier car les traitemetns sont chers et de plus ne sont pas toujours suffisants étant donné les levées échelonnées de la plante.